

RÉPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT- UNE FOI



Présidence de la République
Secrétariat Général

**Délégation Générale à la Réforme
de l'Etat et à l'Assistance Technique**

CONSEIL PRESIDENTIEL SUR LE SUIVI DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE 1° AOUT 2013

COMPTE~RENDU

Août 2013

Le Président de la République a présidé le jeudi 1^{er} août 2013, le Conseil Présidentiel sur le suivi de la Politique économique et sociale, en présence du Premier Ministre, des membres du Gouvernement et de l'ensemble des acteurs et partenaires au développement (Partenaires techniques et financiers, Représentants des élus locaux, du secteur privé, de la société civile, etc.).

Le Conseil présidentiel portait sur deux (2) volets : le premier relatif à la Revue annuelle conjointe 2013 de la Politique économique et sociale, le second à la présentation du Cadre de Résultats et Suivi de la mise en œuvre de secteurs pilotes de la Stratégie nationale de Développement économique et social (SNDES).

Le Président de la République a, dans son discours d'ouverture, rappelé tout l'intérêt qu'il accorde à l'amélioration de la performance de l'action publique, dans une optique de réponse appropriée aux attentes des populations. C'est pourquoi, précisera-t-il, le choix de faire de la culture de résultat un référentiel pour tout le gouvernement est un choix irréversible. A cet égard, il a réitéré sa ferme volonté de s'impliquer personnellement dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques, pour davantage satisfaire les exigences citoyennes croissantes.

Dans sa présentation, le Ministre de l'Economie et des Finances a d'abord campé le contexte de l'année 2012, marqué par les mutations politiques et institutionnelles. Il est ensuite revenu sur l'enjeu de l'exercice de revue dont l'objet est de rendre compte des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la politique économique et sociale et de formuler des recommandations de nature à améliorer l'efficacité et l'efficience des politiques publiques.

L'Unité de Coordination et de Suivi des Politiques économiques, a exposé les résultats mitigés de l'année 2012. Il ressort de l'analyse que l'ensemble des indicateurs macroéconomiques ont connu une évolution positive (comparativement à l'année 2011) mais en deçà des cibles fixées pour 2012. Les sous secteurs sociaux (éducation, santé, eau-assainissement, protection sociale, gestion des inondations) ont tout de même enregistré des performances relativement satisfaisantes. C'est particulièrement dans le domaine de la gestion des finances publiques que des progrès remarquables ont été réalisés.

D'une manière générale l'économie sénégalaise a connu, en 2012, un début de reprise malgré un contexte international morose.

Les perspectives pour 2013 s'annoncent meilleures sous réserve que les politiques et réformes initiées soient achevées, notamment, en matière d'agriculture, d'énergie, d'investissement et d'environnement des affaires, de création d'emplois, de gouvernance pour une meilleure qualité de la gestion publique.

Concernant la mobilisation des ressources extérieures, l'exposé de la Direction de la Coopération économique et financière a révélé que du 02 avril 2012 au 31 juillet 2013, le Sénégal a signé des conventions de financement d'un montant de 697 milliards de FCFA, dont 238 milliards sous forme d'appui budgétaire.

De cet appui budgétaire, 169 milliards ont été mobilisés et ont permis de payer près de 150 milliards de dettes dues aux entreprises.

Le volume jamais égalé de l'appui budgétaire témoigne de la confiance des partenaires vis-à-vis de notre système de gestion des finances publiques.

Une quinzaine de projets en cours de préparation feront l'objet de convention de financement d'un montant d'environ 382 milliards de FCFA d'ici la fin de l'année 2013.

Les partenaires au développement ont, à la suite de la présentation du rapport, exprimé leur satisfaction par rapport aux progrès économiques enregistrés en 2012. Toutefois, ils n'ont pas manqué d'insister sur la nécessité, pour le Gouvernement de donner à la Revue annuelle conjointe son vrai sens, par la prise en compte des suggestions et recommandations formulées lors des réunions préparatoires.

Quant aux autres acteurs du développement (secteur privé, société civile, collectivités locales, etc.), ils se sont plutôt livrés à un plaidoyer pour une meilleure prise en charge de leur domaine respectif. Il a été relevé un certain nombre de préoccupations, avec notamment, l'amélioration de l'environnement des affaires qui reste encore une priorité, l'amélioration de la productivité des facteurs, de la qualité du service public, de l'environnement juridique et fiscal ainsi que la disponibilité du foncier aménagé.

Aussi, la mise à disposition à temps, au niveau des collectivités locales, du Fonds de Dotation de la Décentralisation (FDD) et du Fonds d'Équipement des Collectivités locales (FECL) est-elle apparue comme une demande forte.

A la lumière des différentes interventions, les recommandations ci-après ont été formulées :

- porter les indicateurs macro économiques à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale ;
- rendre plus concret le mécanisme de suivi de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale, à travers une meilleure articulation entre la Revue annuelle conjointe et les revues sectorielles ;
- accélérer la cadence des réformes ;
- accorder une attention soutenue au secteur industriel pour une exploitation optimale des chaînes de valeurs, à travers la valorisation de notre potentiel agricole ;
- faire du secteur de l'énergie une haute priorité ;
- faire des PME/PMI le fer de lance du développement et de la promotion de l'emploi, par une opérationnalisation rapide du FONGIP et FONSIS ;
- réfléchir à une méthode qui permettrait aux collectivités locales de disposer du FDD et du FECL, au plus tard en fin mars ;

Les partenaires et acteurs du développement se sont engagés à poursuivre l'accompagnement du Gouvernement pour une amélioration significative des performances économiques.

La seconde partie de la session, introduite par le Délégué Général à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance technique, a été consacrée à la présentation du nouveau mécanisme de suivi des résultats des politiques publiques et de mise en œuvre de la SNDES, pour huit (8) secteurs pilotes, initié par la Banque Mondiale.

L'exercice consiste à instituer au niveau des départements ministériels un système de suivi trimestriel des résultats par la mesure des indicateurs préalablement définis. Son objectif ultime est d'institutionnaliser la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) dans l'Administration publique et au niveau décentralisé, afin de faciliter aux autorités la prise de décision rapide par rapport à la mise en œuvre des politiques publiques. Ce dispositif s'inscrit dans la dynamique de préparation de l'entrée en vigueur de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) en 2017.

Il s'agit d'une innovation en Afrique francophone. Jusqu'à ample connaissance, la démarche n'est actuellement menée qu'en Afrique du Sud, au Ghana, au Rwanda.

Parmi les huit secteurs identifiés pour la phase pilote, il a été retenu deux (2) ou trois (3) résultats de la SNDES qui doivent être suivis trimestriellement pour la période 2013-2017. Pour les besoins du Conseil présidentiel, les présentations ont porté sur trois (03) secteurs : l'agriculture, l'énergie et la protection sociale.

Tout compte fait, le dispositif constitue un formidable outil d'aide à la décision.

Les échanges qui ont suivi les présentations ont débouché sur deux recommandations fortes :

- généraliser la pratique du suivi-évaluation de l'action publique ;
- faire de la gestion axée sur les résultats la toile de fond de toutes les politiques publiques.

En appréciant la pertinence de l'approche, le Président de la République a donné mandat à la Délégation générale à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance technique (DGREAT), d'impulser et d'accompagner le processus, mais aussi de favoriser son appropriation pour mieux ancrer la culture de l'évaluation, conformément aux orientations du schéma directeur de modernisation de l'administration publique.

Le Président de la République, dans sa synthèse des travaux de la journée, a renouvelé l'engagement du Gouvernement à relancer la croissance économique afin de créer les conditions d'une réduction significative de la pauvreté. Il s'est également engagé à s'évertuer à trouver des solutions aux problèmes liés à la production et à la distribution de l'énergie, à l'emploi des jeunes, au financement des PME-PMI qui doivent être le moteur de la croissance économique. La protection sociale qui est devenue, aujourd'hui une priorité pour le Gouvernement, sera renforcée et étendue à l'ensemble des acteurs des secteurs formel et non formel et aux groupes vulnérables.

Il a par la suite magnifié l'engagement des partenaires techniques et financiers à accompagner l'Etat dans la mise en œuvre des politiques publiques et marqué sa disponibilité à soutenir, avec les différents acteurs, un dialogue fécond, sincère et permanent. Il a rassuré les participants sur la suite à donner à l'évaluation de nos performances socio-économiques.

Quant au dispositif de suivi de la politique économique et sociale, les propositions d'amélioration seront bien prises en compte. Une évaluation du dispositif sera effectuée et les résultats vont certainement aider à relever la qualité du mécanisme.

Les résultats des prochaines revues sur la SNDES devront désormais inclure :

- une appréciation de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale ;
- des mesures correctives nécessaires en vue de faire face aux contraintes liées à la bonne exécution des actions ;
- des orientations pour la préparation du budget national ;

- une mise à jour du niveau des cibles des indicateurs annuels en tenant compte des éventuels chocs exogènes;
- des recommandations pour la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie.

Fait à Dakar le 2 août 2013